

Conseil municipal du 5 Septembre 2017

Convocation le 28/08/2017

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Corinne LAGUT, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Julie PEYRARD, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : M Christian LETOVANEC, Mme Evelyne ROIBET,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 4 Juillet 2017

Corinne LAGUT est nommée secrétaire de séance.

Urbanisme:

DP déposées pour des piscines Chemin de Merles, lot le clos St Victor

DP déposée pour un abri Chemin de Merles

DP accordée pour une piscine Chemin de Merles

PC accordé pour terrasse en étage Route de Desviages

PC accordé pour maison individuelle Chemin des Fossiles

Voirie :

Travaux de voirie effectués Route du Bourg, croisements de Desviages.

Les travaux dans le village vont débuter.

PLU :

La région nous a notifiée le refus de subventionner notre PLU. Les études ne sont pas compatibles avec les domaines d'intervention du plan en faveur de la ruralité.

Le 03 août ont eu lieu la réunion de lancement du PLU et des « balades visuelles » sur le territoire de la commune afin d'apporter des éléments à la phase de diagnostic

Bâtiments Communaux

Accessibilité : Les travaux sont en cours, des devis seront demandés pour la signalétique

Ecole : Les travaux de reprise des peintures des menuiseries extérieures sont terminés

Salle polyvalente : Les travaux d'amélioration de l'éclairage de la salle polyvalente sont en cours. La consultation pour le remplacement des aérothermes et l'amélioration de la ventilation a été infructueuse.

Monsieur le Maire expose que les travaux suivants sur le patrimoine aux abords de la mairie :

- Remplacement de la charpente du local technique
- Rénovation et reconstruction des murs du local et des abords
- Enduits des murs du local et des abords
- Fabrication et pose d'un garde-corps sur les murets

sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses d'investissement € HT		Recettes attendues €	
- Toiture du local	7 614.00	Région Auvergne Rhône Alpes	16 400.00
- Toiture auvent	3 850.00	(Plan Ruralité)	
- Réfection du patrimoine	9 132.60	Conseil Départemental	15 034.00
- Enduit des murs	6 924.00	Autofinancement communal	9 566.00
- Garde-corps	12 370.00		
- Imprévus	1 109.40		
Coût total :	41 000.00		41 000.00

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (13 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

Sollicite de la région Auvergne Rhône Alpes une aide financière par le plan en faveur de la ruralité sur le projet d'aménagement du local technique « mairie » et des abords de la mairie du montant de 41 000.00 €HT

Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour solliciter et percevoir la dite aide de la Région.